

## EDITORIAL



Par Valérie Vivien  
Secrétaire fédérale  
à la Démocratie  
et à la Citoyenneté

### Le débat démocratique, oui, les faux débats, non !

Un parlementaire UMP reprochait récemment aux régions d'avoir "la grosse tête" : celles-ci se considéraient à tort comme des contre-pouvoirs de l'Etat. Dans leur mégalomanie elles engageraient trop de dépenses et se considéraient en outre compétentes dans tous les domaines. Pour aller plus loin que ces polémiques, il nous apparaît nécessaire de soulever des questions démocratiques plus sérieuses dans le cadre de la réflexion que nous avons à mener sur l'actuel projet de réforme des collectivités territoriales et sur le projet de la gauche pour la région Bretagne.

Le processus de décentralisation commencé dès les années 50 a conduit, en 1982, à créer un échelon intermédiaire entre l'Etat et les citoyens, les Conseils Régionaux. Des pouvoirs leur ont été progressivement transférés dans des domaines très clairement définis par la loi. Dès lors, les régions pouvaient lever des impôts pour alimenter leur budget. L'Etat dans le même temps a transféré des financements aux régions mais qui étaient loin d'être à la hauteur des nouvelles tâches qu'elles avaient à accomplir. Les régions étant considérées comme souveraines dans leurs domaines de compétence, celles-ci, pour rattraper les insuffisances de l'Etat ont engagé des dépenses dépassant les sommes que l'Etat consentait lui-même auparavant dans ces domaines.

Du point de vue politique, on peut dire que le processus de décentralisation a rapproché la démocratie des citoyens. A l'échelle des communes, qui se sont vues elles aussi transférées de nouvelles compétences par la loi de décentralisation de 1982, les citoyens sont mieux écoutés, consultés et on voit progressivement la démocratie participative monter en puissance. A l'échelle régionale, avec la crise récente, on a vu que les régions étaient les mieux placées pour savoir ce dont les entreprises avaient besoin. En Bretagne notamment, un plan de relance régional a été élaboré pour faire face à la crise.

Pour conclure cette brève réflexion, on peut être d'accord à minima avec M. Balladur sur le titre de son rapport sur la réforme des collectivités locales : "Il est temps de décider". Veut-on, au moment où les besoins des citoyens n'ont jamais été aussi grands, où la démocratie locale, participative n'a jamais été aussi plébiscitée en France, approfondir ou non la décentralisation ? Donner plus de pouvoir ou non aux citoyens dans les communes et les régions ? Quid des débats ouverts par la possibilité déjà existante pour les régions de procéder à des expérimentations, comme le souhaitait par exemple la Région Bretagne au sujet de la politique de l'eau ? Et quid de la démocratie participative, grande absente du rapport Balladur ?

## Pour une Bretagne de la connaissance pour tous

Le premier des 4 forums régionaux pour la préparation du projet breton s'est déroulé le samedi 17 octobre, à Rennes. Entre 250 et 300 personnes se sont retrouvées pour échanger et débattre dans trois ateliers. Ce premier rendez-vous s'accompagne du lancement d'un site internet d'échanges sur le projet régional... Prochain rendez-vous, le samedi 14 novembre à Saint-Brieuc.

Si le projet de Bretagne à Grande Vitesse aura été parmi les projets phares du mandat qui s'achève, l'accès au numérique sera le principal enjeu du mandat à venir, et tout particulièrement concernant l'accès à la connaissance. D'une part l'avenir de l'audiovisuel breton en dépend, mais de plus, il s'agira de réduire la fracture numérique entre les territoires, tout le monde en Bretagne n'ayant pas même accès à l'internet ni au haut-débit.



international et européen, en particulier sur la PAC, la Politique commune des pêches ou la Politique européenne de Recherche et d'Innovation.

De manière générale, la méthode de gouvernance de la Région Bretagne doit être guidée par les principes de cohérence et de coopération et non par la compétition entre territoires. La montée en puissance de l'Université européenne de Bretagne en est une illustration.

### Enseignement supérieur et recherche

Dans ces domaines, comme dans d'autres, les enjeux sont multiples et s'articulent autour de la structuration et de la valorisation de la recherche. Cela passe notamment par la solidarité et la complémentarité entre unités de recherche. Ce sont les conditions qui permettront de décrocher plus d'appels d'offre de recherche et d'ainsi peser sur les enjeux politiques aux niveaux

De nombreux points ont également été soulevés sur l'enseignement et la vie étudiante :

- Développer l'apprentissage dans les Universités
- Renforcer les bourses de thèse (améliorer le calendrier)
- Renforcer l'UEB pour améliorer l'accompagnement administratif
- Considérer l'université comme un service public de proximité

### Formation tout au long de la vie

Si la Bretagne a le plus fort taux de formation des jeunes, on constate que les jeunes qualifiés ne restent pas forcément travailler en Bretagne : on note une certaine inadéquation entre l'appareil de formation et l'appareil productif. La formation doit être une responsabilité partagée Etat-Région-monde économique. Plusieurs propositions sur ce sujet :

- Créer un service public régional d'orientation
- Développer la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
- Sécuriser les parcours de qualification
- Simplifier les dispositifs régionaux de formation
- Porter une attention particulière à l'éducation populaire.

### Nouveaux modes d'accès à la connaissance

Cet atelier s'est en particulier penché sur l'enjeu du numérique, autour d'une question principale : comment faire pour que cette révolution soit partagée, qu'elle profite à tous les Bretons et ainsi éviter une fracture numérique territoriale, sociale, générationnelle ?

Comment mettre ses outils au service de la démocratie, de la citoyenneté, du lien social, de l'éducation, de l'insertion sociale et professionnelle, du développement économique, culturel, scientifique ?...

- Quelques pistes ont été dégagées :
- Créer un observatoire des pratiques liées aux nouvelles technologies
- Lancer une université populaire à l'ère du numérique (rôle des associations d'éducation populaire, numérisation des contenus...)
- S'appuyer sur les réseaux des cyber-communes.
- Partager l'effort financier nécessaire au déploiement du numérique...

### Calendrier des formations militantes sur la Région Bretagne (20h30)

Bilan - Projet - Institution

#### Lundi 9 novembre - Lorient

(Cité Allende - salle audiovisuelle)

#### Jedi 12 novembre - Le Faouët

(Salle de conférences - près du Musée)

#### Jedi 19 novembre - Arradon

(Médiathèque)

#### Jedi 26 novembre - Pontivy

(Palais des Congrès)

**Plus d'infos sur internet :**  
[www.forumbretagnepourtous.net](http://www.forumbretagnepourtous.net)

**La campagne sur Facebook :**  
Bretagne solidaire, créative et responsable  
avec Jean Yves Le Drian

**2<sup>ème</sup> Forum**

## Pour une Bretagne durable pour tous

Cadre de vie - Développement durable - Environnement

**Samedi 14 novembre 2009**  
**9h30 à 16h00 - Saint-Brieuc**

(Parc d'activités économique de Brézillet - Centre des congrès Equinox)

**Programme et inscription : voir le supplément au Rappel du Morbihan de cette semaine**

## Elections régionales : le processus de composition de la liste est engagé

Du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2009 : période d'appel à candidatures pour les militant(e)s socialistes. Les candidatures sont à déposer auprès du Premier secrétaire fédéral (possibilité d'envoi par courriel à fede56@parti-socialiste.fr), avec copies au secrétaire de section et à l'animateur ou animatrice de circonscription.

**Semaine du lundi 2 novembre** : envoi à chaque adhérent(e) de la liste des candidatures déposées dans le Morbihan (classement par circonscription). La commission électorale, qui représentera l'ensemble des motions et des territoires, se réunira une première fois.

### Du lundi 9 au mardi 17 novembre : Réunions de sections

Période pour permettre à chaque section de se réunir et de débattre sur les candidatures de la circonscription et du département. Egalement sur le projet breton et les propositions de la section.

### Du mercredi 18 au vendredi 20 novembre : Réunion des bureaux de circonscription

Période pour permettre à chaque bureau de circonscription de débattre sur les candidatures de la circonscription et du département (avis consultatif qui sera transmis à la commission électorale et au Conseil fédéral). Rappel : le bureau de circonscription est composé de l'animateur ou l'animatrice, des membres du Conseil fédéral, des maires, conseillers généraux, conseillers régionaux et parlementaires.

**Réunion de la commission électorale** : après enregistrement et débat sur les avis transmis par les circonscriptions, la commission électorale – dont le premier des socialistes ou son représentant – élabore une liste qui sera proposée aux membres du Conseil fédéral.

**Lundi 23 novembre** : réunion du Conseil fédéral avec présentation, débat et vote sur la liste de la commission électorale. En cas d'adoption de cette liste, celle-ci est transmise à chaque adhérent(e) par voie postale pour le mercredi 25 novembre.

Chaque membre du Conseil fédéral peut déposer une liste alternative qui sera également soumise au vote des adhérent(e)s. Cette liste doit être déposée en Conseil fédéral après le vote sur la liste adoptée majoritairement par les membres du Conseil fédéral.

- **Jeu 3 décembre** : vote des adhérent(e)s dans toutes les sections sur la liste socialiste (ou les listes si liste(s) alternative(s)). Ce vote se déroulera de 17h00 à 22h00 dans l'ensemble des bureaux de vote.

- **Vendredi 4 décembre** : convention fédérale de ratification de la liste socialiste pour le département. Elle se déroulera à 20h30 à Lorient (Cité Allende - salle audiovisuelle).

## COLLECTIVITES LOCALES

# Réforme territoriale Danger pour la décentralisation

**Alors que Nicolas Sarkozy présentait, mardi 20 octobre, son projet de réforme territoriale annoncé il y a un an, Odette Herviaux - Sénatrice, a adressé une lettre à tous les maires du Morbihan pour les "alerter sur la véritable rupture du pacte républicain que le Gouvernement projette d'engager à travers la suppression de la taxe professionnelle et le projet de loi de réforme des collectivités territoriales."**



"Le Gouvernement tient un double discours dangereux, susceptible d'affaiblir considérablement les moyens publics de satisfaction des besoins collectifs (...) en demandant aux collectivités locales d'être à la fois des amortisseurs sociaux et des investisseurs de premier rang tout en s'acharnant depuis 2007, à travers différents projets législatifs, à revenir sur les avancées concrètes et démocratiques offertes par la décentralisation".

### Véritable défiance envers les élus locaux

"Au prétexte qu'ils coûteraient trop chers, le Gouvernement souhaite supprimer la moitié des élus généraux et régionaux. Leur rôle au quotidien auprès de nos concitoyens est pourtant irremplaçable. Il ne semble par ailleurs pas nécessaire de rappeler

que le plus grand nombre des 500 000 élus exercent leurs fonctions bénévolement dans un environnement juridique difficile.

Les autres bouleversements institutionnels proposés (suppression de la clause générale de compétence pour les départements et les régions, limitation des financements croisés, pouvoirs coercitifs donnés aux préfets en matière d'intercommunalité, transfert des compétences des communes vers les métropoles ou les communes nouvelles, etc.) expriment clairement la volonté du Gouvernement de procéder à une recentralisation politique et administrative et de confisquer la démocratie territoriale. Ces projets, s'ils sont menés à terme, transformeront ainsi les responsables locaux en simples agents de l'État.

### Vers la perte de l'autonomie fiscale pour les collectivités

Les communes et les intercommuni-

tés perçoivent actuellement 16,5 milliards d'euros de taxe professionnelle. Le produit de la nouvelle cotisation locale d'activité, basée sur les valeurs foncières (mise en place prévue dès 2010), est évalué à seulement 5,5 milliards d'euros ! Qu'en est-il des 11 milliards d'euros de pertes fiscales pour les communes et les intercommunalités, qui se trouveront privées de tout lien fiscal avec les entreprises ? A terme, c'est donc la disparition de toute autonomie fiscale des collectivités territoriales qui sera organisée, provoquant in fine leur asphyxie financière et des interrogations encore plus fortes quant à la nécessité même de leur existence. (...) Les collectivités territoriales ne disposeront à l'avenir, pour financer les services publics locaux, que des seuls impôts ménages, dont chacun s'accorde à dénoncer l'injustice pour le contribuable local."

## Congrès des maires à Plumelec L'inquiétude malgré des propos lénifiants

**Le Congrès des maires du Morbihan s'est tenu à Plumelec le samedi 12 octobre. A la tribune, les orateurs ont réalisé de discours techniques sur la réforme des collectivités locales et sur la suppression de la taxe professionnelle.**



Il restait en fin de matinée quelques instants pour des questions venues de la salle. La première portait sur la **Taxe professionnelle (TP)**. Sa suppression avait été annoncée par le président qui affirmait : "On supprimera la taxe professionnelle en 2010 parce que je veux que l'on garde des usines en France." Il s'agissait de lutter contre les délocalisations. Or avec les recettes de TP, les collectivités préparaient des zones d'activités, construisaient des stations d'épuration, ou mettaient en place les services attendus par les salariés. Ces aides indirectes représentaient environ 30% du coût de l'installation des entreprises, à peu près le différentiel entre une installation en France et une en Tunisie. Si la TP provoquait des délocalisations, sa suppression va empêcher les localisations.

Un exemple concret peut éclairer le débat. Pourquoi chercher à construire des éoliennes ? Sans doute parce que nous sommes tous pour les énergies renouvelables, mais aussi parce que les éoliennes

représentent une manne financière. Demain, une éolienne de 2 MW donnera 4400 euros de taxe. Cela vaut-il la peine de risquer de fâcher des riverains qui évidemment trouveront tous les défauts à votre projet, fonderont une association de défense de l'environnement, vous enverront au tribunal administratif ? Quelle sera la motivation pour accueillir des entreprises polluantes ? Les réponses toujours plus techniques masquaient difficilement la question politique.

Puis **François Hervieux**, maire de Malansac et conseiller général a rappelé, avec un peu de cruauté, ce que le sénateur de Rohan, présent à la tribune, avait dit dans une visite à St-Gravé, il y a deux ans : "**La France est terriblement endettée, il faut absolument rétablir l'équilibre des comptes publics**". Deux années plus tard, comme le constate François Hervieux, les comptes sont à la dérive, la dette atteint des sommets, et personne ne semble s'en inquiéter. Pourtant, avec le paquet fiscal, l'Etat s'est privé de ressources qui lui seraient bien utiles pour affronter la crise ! Et François Hervieux de proposer un **front du refus de tous les élus**

**contre le bouclier fiscal** et les injustices criantes qu'il provoque.

Curieusement, son propos n'a reçu aucun écho à la tribune. Et les orateurs ont préféré commenter ses observations sur l'**hypothèse des conseillers territoriaux** qui siègeront en même temps au département et à la région. Là encore, personne n'a dit que le seul objectif de cette affaire est de mettre en place un mode de scrutin qui permettra à la droite de garder la main sur les départements et les régions. Majoritaire à un tour : avec 22%, vous êtes élu, même si vos adversaires ont ensemble 78% mais chacun d'entre eux un pourcentage inférieur. Surtout si la circonscription a été découpée avec les ciseaux de M. Marleix qui ont si bien préparé la carte des législatives. D'ailleurs, on entend dire que la création des conseillers territoriaux et leur mode d'élection serait le seul sujet sur lequel le président ne transigerait pas. Vous comprenez pourquoi ?

**Paul Paboeuf**  
Président de DP56

Plus d'infos sur le site de Paul Paboeuf : [www.questembert-notre-cite.org/](http://www.questembert-notre-cite.org/)

## Suppression du Défenseur des enfants Une pétition contre la décision du Gouvernement

**Le Gouvernement a annoncé la suppression de la fonction de Défenseur des enfants, mise en place il y a 9 ans, au moment où l'on va célébrer les 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, alors que 35 pays d'Europe et une soixantaine à travers le monde se battent, au sein des Nations-Unies, pour le respect des Droits fondamentaux des enfants, au moment où un livre d' Or de la parole des jeunes avec 200 propositions vont être proposées au Président Sarkozy et au Parlement...**

C'est Dominique Versini, la "Défenseur" des enfants en poste depuis 2006, qui a alerté sur les conditions de vie de certains enfants, par exemple dans les centres de rétention des sans-papiers et qui a proposé que, pour ne pas les séparer de leurs parents, soit proposée une alternative : l'assignation à domicile. Autres exemples qui dérangent : le traitement des mineurs étrangers isolés, l'accès aux soins des enfants de Mayotte...

Depuis l'an 2000, année de sa création, sur les 20 000 cas traités, presque 20 % des demandes émanent des enfants eux-mêmes. A chaque appel au secours, c'est une solution, un conseil, une explication ou un soutien direct qui est apporté à l'enfant (violence, viol, enfants séparés des parents, etc). Parfois, au plus proche, c'est un correspondant régional ou un jeune civil volontaire (qui n'existeront plus si la loi de suppression passe) qui s'en charge.

Cette institution s'inscrit aussi dans une réflexion de société, à long terme et fait des propositions de réforme législative sur des questions de société qui ont été reprises (situation des enfants dans les séparations des parents en conflit, etc). L'institution de Défenseur des enfants contribue ainsi à porter la parole des enfants au plus haut niveau de l'Etat.

Le nouveau projet de loi ne prévoit rien sur le maintien de la mission de promotion des Droits de l'enfant, que la la Défenseur des enfants a développé considérablement depuis 3 ans, en partenariat avec des conseils généraux de tous bords politiques et avec l'Education nationale, par la création de 323 "jeunes ambassadeurs" faisant leur service civil volontaire auprès de son institution et ayant sensibilisé plus de 50 000 enfants en 3 ans dans 12 départements.

Aujourd'hui, si le projet de loi est adopté, ce Défenseur serait noyé dans un vaste et vague conglomerat appelé "le Défenseur des Droits". Son indépendance ne serait plus assurée et les enfants ne sauraient plus à qui s'adresser directement ? La situation se serait-elle tant améliorée, en France, qu'il n'y aurait-il plus besoin d'autorité spécifique pour les défendre ?

Nous pouvons exprimer notre soutien à cette institution en signant la pétition en ligne sur le site [www.defenseurdesenfants.fr](http://www.defenseurdesenfants.fr)

**Correspondant territorial de la Défenseur des enfants Morbihan / Finistère  
Albert Soubigou – Sous-Préfecture de Lorient – Quai de Rohan – 06 89 52 36 59**

**Stéphanie Le Squer  
Secrétaire Fédérale à la Famille et la Petite Enfance**

## Décès de Pierre Postollec



À l'aube de ses 90 ans, Pierre Postollec, dit "Posto", figure faouëtaise, est décédé le 15 octobre et a été inhumé selon ses vœux dans l'intimité familiale.

Né le 11 janvier 1920, à Chancenay (Haute-Marne), il fut élève de l'école primaire publique de Carhaix, où s'est installée sa famille à partir de 1927, puis élève du lycée Jules Simon, de Vannes, jusqu'à l'obtention du Baccalauréat philosophie, en 1939. Il est devenu ensuite instituteur public, puis professeur en Lettres et enfin directeur de collège. Syndicaliste SNI, il a enseigné successivement à Ploërdut, Lanvaudan, Port de Carhaix, Berné, puis au Cours Complémentaire du Faouët, devenu ensuite Collège d'Enseignement Général, dont il fut le directeur jusqu'à sa retraite en 1977.

Membre actif comme joueur, secrétaire et arbitre de football, il fut l'un des animateurs du CSF (Club Sportif Faouëtais) très lié aux filières Laiques.

Fils du Conseiller Général (SFIO), (1945-1949) et maire de Carhaix (1945-1953), Pierre Postollec s'est intéressé tout naturellement à la politique. Secrétaire de section SFIO-PS du Faouët et dirigeant départemental de la Fédération Socialiste (1959-1983), correspondant local du Rappel du Morbihan, « Pipo » fut élu adjoint d'opposition en mars 1959, avant de devenir maire en décembre 1962, à la faveur d'une partielle. Il fut réélu en 1965, 1971 et 1977. On lui doit notamment la création de l'hôpital local, la piscine, la salle de sports, l'école primaire, l'école maternelle, le restaurant scolaire, la station d'épuration de Stéroulin et le développement de la Zone Industrielle de Pont-Min. Après sa défaite aux municipales de 1983, il est resté très attentif aux destinées de la commune. Veuf depuis plusieurs années, il vivait seul entouré de l'affection de sa famille et de ses amis.

## Adieu et merci Géraud

Notre camarade, Géraud Blanc, vient brutalement de nous quitter à l'âge de 67 ans. Militant de l'ombre, il faisait partie de ceux dont on peut compter à tout moment. Discret et très disponible, il répondait présent à toutes nos sollicitations (déménagement de la fédération, distribution de tracts sur le canton, tenue de bureau de vote, en qualité d'accessoire pour les élections sur le quartier de Keryado où il répondait présent sans interruption de l'ouverture à la fermeture des bureaux de vote).

Mais c'est surtout dans l'organisation de notre fête annuelle sur le quartier du Bois du Château que sa présence nous était précieuse. Au volant du camion, mis gracieusement à notre disposition par l'Association "Lorient Solidarité" il assurait les nombreux déplacements, toujours avec une extrême gentillesse.

A son frère et à ses enfants, la Fédération et la Section de Lorient du parti socialiste, présentent leurs sincères condoléances.

**Henri Scanvic**

## MJS Mouvement des Jeunes socialistes du Morbihan

### L'économie sociale et solidaire Une solution durable face à la crise

**Au regard de la crise actuelle du système économique basé sur le toujours plus de profit pour quelques privilégiés qui détiennent les capitaux des entreprises, l'économie sociale, porteuse de valeurs fortes, se pose en réelle alternative, non pas au marché, mais au mode de gestion et de production en biens et services des entreprises capitalistes.**

En effet, partage, entraide, solidarité, égalité, responsabilité, respect, éthique, sont autant de valeurs qui sont un beau contre-pied au règne ambiant de l'individualisme, de la concentration des richesses, de l'individualisation des risques et des profits... L'économie sociale et solidaire (ESS), ou économie sociale, est un modèle de statuts juridiques d'entreprises, qui, au lieu de s'appuyer sur du capital financier externe (des actionnaires), va chercher ses financeurs dans sa propre entreprise, sa filière de production. Ainsi, ces structures n'ont pas de comptes à rendre à des financeurs avides de dividendes élevés réguliers (ceux qui spéculent et font chuter toute l'économie par leur inconscience et leur cupidité), puisque les profits ne sont pas redistribués à l'extérieur de l'entreprise, mais à l'intérieur, soit pour améliorer les outils de production, soit les conditions de travail, de rémunérations des salariés ou autre. C'est là la première spécificité, qui est d'ordre

légal, mais qui déjà crée une grande différence avec les entreprises à forme « capitaliste ». De plus, dans les coopératives ce sont les salariés qui sont parties-prenantes et donc qui prennent les décisions pour le futur de leur entreprise, et leur puissance est égale pour chacun, quelque soit son apport au capital.

Alors, quelles formes de structures forment l'ESS? Les mutuelles, les coopératives, les associations, les fondations sont des entreprises particulières portant des valeurs en rapport avec la première spécificité évoquée ci-dessus. Car l'autre grande caractéristique est de faire rimer utilité sociale avec performance économique. Car les structures de l'ESS sont souvent placées sur des marchés concurrentiels et doivent donc être au même niveau d'exigence de qualité et de rentabilité économique que les entreprises classiques. La différence étant l'éthique de vendre au juste prix, en respect avec ses partenaires, plutôt

qu'au niveau le plus haut possible. Et à l'intérieur de l'entreprise c'est du même ordre : les salariés sont respectés, responsabilisés, le fonctionnement de l'entreprise est transparent, ce qui permet aux salariés de plus s'investir pour dynamiser l'entreprise. Le collectif prime sur l'individu. Une valeur qui reste chère à beaucoup de Français, malgré leurs votes divergents et la gravité de la crise actuelle.

Ce modèle économique qui prône des valeurs fortes, qui ne tombe pas dans les travers des entreprises classiques, et économiquement pérenne, a un grand avenir devant lui, notamment après la crise financière et ses effets en cascade sur les classes populaires et moyennes. A nous, Socialistes, de favoriser son développement en permanence, par le biais de nos activités professionnelles et privées, mais aussi de notre consommation. C'est aussi cela qui fera changer concrètement le monde.

**Matthieu Lasvènes  
mlasvenes@gmail.com**

# Agenda

## Premier secrétaire fédéral

**Vendredi 23 octobre - Lorient**  
Bureau de Cap l'Orient agglomération

**Samedi 24 octobre - Lanester**  
Salon Itech'Mer (professionnels de la mer)

**Jeu 29 octobre - Lorient**  
Bureau de section

**Mercredi 4 novembre - Vannes**  
Commission électorale - élections régionales

# Actualité

## L'Etat c'est moi

La République Française ressemble de plus en plus à une monarchie qui ne veut pas dire son nom. Au train où nous sommes partis, on peut se demander que restera-t-il de nos principes républicains et des valeurs qui fondent notre société. Le Président pourtant démocratiquement élu prend de plus en plus ses aises quant aux us et coutumes démocratiques de notre pays pour instaurer un régime donc les dérives monarchiques transforment peu à peu le paysage politique. C'est le fait du prince qui prévaut maintenant. Il ne se passe pas une semaine sans que le Président Sarkozy et son entourage ne donnent des coups de canif dans le contrat social qui régit notre République tout en se défendant bien sûr de le faire. Certes les Français ont élu Nicolas Sarkozy pour faire bouger la France, mais il ne me semble pas qu'ils pensent que c'est dans le sens des réformes qu'ils souhaitent. La slogan de la France qui gagne n'a pas été ressenti de la même façon par les bénéficiaires du bouclier fiscal et par le reste des Français qui galèrent chaque mois. Quand il faudra boucher les trous dans le budget ou pour éponger les dettes, Nicolas Sarkozy saura faire appel aux mêmes en épargnant soigneusement ses chers amis.

La majorité des Français n'est d'ailleurs pas dupe au vu des sondages qui rejette globalement la politique du Président et de son gouvernement. Malgré une suite d'annonces sans cohérences où il jongle avec des milliards qu'il n'a pas en caisse, la mayonnaise ne prend plus. Le Président souffre plus des effets de sa politique économique que de sa politique de communication. Alors comme rien ne va plus il s'en prend aux médias coupable, à ses yeux, d'un complot contre sa personne ou ses amis. Cette attitude n'est pas sans rappeler celle de son ami Berlusconi qui souffre lui aussi des attaques justifiées d'une presse qui ne s'en laisse pas compter. C'est bien connu quand rien ne va plus on s'attaque à ceux qui dénoncent les manques et les excès des dirigeants.

Non Monsieur le Président tout n'est pas possible, promettre à tous, nommer qui vous voulez sont une dérive de nos institutions dommageable pour les fondements même de notre République. Il faut donc en changer.

**Le Cormoran**

# INFOS REGION

## Crise automobile L'action de Jean-Yves Le Drian à Bruxelles

**Le Président de la Région Bretagne monte au créneau à Bruxelles sur plusieurs dossiers : crise du lait, nouvelle politique de la pêche et dossier automobile notamment. Sur ce dernier sujet en effet, Jean-Yves Le Drian préside un "intergroupe" de 61 régions européennes chargés de proposer à l'Union Européenne une nouvelle stratégie pour la "filrière auto". En complémentarité des dispositifs de soutien - la Région vient, par exemple, de donner son accord pour soutenir la Fonderie de Bretagne à Caudan (ex SBFM) à hauteur de 2 millions d'euros - la collectivité doit contribuer à la mutation de ce secteur industriel et technologique. Dossier sur [www.ps56.fr](http://www.ps56.fr)**

L'industrie automobile est une filière stratégique pour l'UE. Elle emploie 2,3 millions de personnes en direct (dont plus de 20 000 en Bretagne). De manière globale, elle concerne 10 millions d'emplois et 8% de la valeur ajoutée produite dans les pays de l'Union. Elle est source d'innovations technologiques considérables et de développement dans des secteurs très variés tels que la métallurgie, le caoutchouc, le verre, la chimie, le textile, le plastique, l'électronique, les TIC, la finance et les services.

Elle est l'une des filières industrielles les plus verticales. 75% de la valeur d'une voiture provient des équipementiers et fournisseurs des constructeurs. Il est courant de dénombrer 4 échelons successifs avant d'arriver au montage des véhicules réalisés par les constructeurs. Elle fait aujourd'hui face à une double crise : conjoncturelle avec la chute de ventes et structurelle avec l'apparition de nouvelles attentes des consommateurs en matière de mobilité et d'écologie.

Dans l'avis d'initiative qui sera transmis par le Comité des Régions aux instances européennes, il s'agira de donner un retour sur la pertinence du plan européen de relance économique et des politiques européennes concernées, au vu des défis de moyen et long terme rencontrés par la filière automobile. Les axes de discussion sont les suivants :

### L'évolution des instruments face à la crise automobile

La crise économique actuelle nous interroge sur la capacité des instruments européens existants à répondre



rapidement à l'urgence des problèmes qui se posent. Les premiers travaux de l'Intergroupe Crise Automobile ont montré les limites des instruments européens pour répondre aux problèmes spécifiques d'un secteur donné.

En effet, le besoin actuel de liquidités exprimé par les PME de la filière automobile n'est pas satisfait par les instruments existants. La Banque Européenne d'Investissement concentre son action sur des financements qui ne sont pas accessibles aux PME. Quant au Fonds Européen d'Ajustement à la Mondialisation ou au Fonds Européen de Développement Régional, le délai d'adoption des modifications dont ils font l'objet a pris beaucoup de temps, les rendant impropres à une utilisation rapide.

### Des réponses coordonnées face à des besoins diversifiés

Le traitement de la crise automobile concerne plusieurs niveaux de gouvernance. Certains territoires développent des stratégies de soutien spécifiques à la filière automobile ou des politiques économiques qui ont un impact sur la filière automobile. Par ailleurs, certains Etats membres ont développé chacun de leur côté des plans de soutien à la filière automobile.

Quant à l'UE, elle a lancé son plan européen pour la relance économique dont l'une des seules initiatives sectorielles est l'initiative Voiture Verte. Elle doit se mettre en œuvre dans le cadre de partenariats publics-privés avec les Etats et l'UE comme contributeurs. Par ailleurs, le groupe de haut niveau "CARS 21", qui a travaillé sur le cadre réglementaire

applicable à l'industrie automobile, va bientôt entamer une nouvelle phase de travaux. Pour l'instant, il n'y a pas de représentants des territoires dans le groupe de haut niveau CARS 21.

### L'industrie automobile de demain

La crise actuelle de la filière nous démontre l'urgence de construire une stratégie pour l'industrie automobile européenne. Des étapes importantes ont déjà eu lieu via le Groupe de Haut Niveau Cars 21 et les acteurs du "partenariat dans l'anticipation du changement dans le secteur automobile". Alors que le Conseil Compétitivité vient d'inviter la Commission européenne à "élaborer une politique industrielle à long terme pour l'UE", il paraît crucial d'engager le Comité des Régions dans une réflexion sur la place des territoires dans cette future politique, en partant du cas de l'industrie automobile.

1. [www.anticipationofchange.eu/fileadmin/anticipation/Logos/UE\\_partnership\\_en.pdf](http://www.anticipationofchange.eu/fileadmin/anticipation/Logos/UE_partnership_en.pdf)

2. Conclusions du Conseil "Une approche cohérente pour doter l'Union européenne d'une politique industrielle compétitive et inscrite dans la durée" - Session du Conseil Compétitivité (Marché intérieur, industrie et recherche) ; Bruxelles, le 28 mai 2009

### Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Abonnement pour 1 an : 20 €

## Le Rappel du Morbihan



Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■  
Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : [lerappel@morbihan.wanadoo.fr](mailto:lerappel@morbihan.wanadoo.fr) ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

### Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....

Téléphone : ..... Courriel : .....

- Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste  
 Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55  
Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : [fede56@parti-socialiste.fr](mailto:fede56@parti-socialiste.fr)  
Site Internet : [www.ps56.fr](http://www.ps56.fr)